

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 19 mars 2021

Délibération
n°2-2021
Point 1

Point 1 de l'ordre du jour Election du président de l'université de Strasbourg

Le Conseil d'administration s'est réuni le 19 mars 2021 pour élire le président de l'Université de Strasbourg.

Conformément aux dispositions de l'article L. 712-2 du code de l'éducation, "*le président de l'université est élu à la majorité absolue des membres du conseil d'administration.*"

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	36
Nombre de votants	36
Michel DENEKEN	30
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votes blancs	3

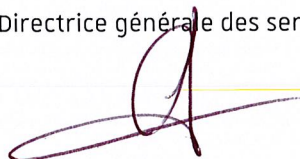
Monsieur Michel DENEKEN est élu Président de l'Université de Strasbourg.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 19 mars 2021

La Directrice générale des services,



Valérie GIBERT